

Paris, le jeudi 26 septembre 2013



Objet : Situation des riziculteurs de Camargue.

Jean Noël

GUERINI

Monsieur le Président,

Sénateur des
Bouches du Rhône

Président du Conseil
Général

Suite à des conditions climatiques exceptionnellement froides et pluvieuses au printemps, la récolte de riz camarguais menace d'être non seulement tardive, mais d'un rendement sensiblement inférieur. Préoccupé de cette situation, j'ai posé une question écrite à l'attention de Monsieur le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, question publiée au *Journal officiel* de ce jour et dont vous trouverez copie ci-jointe.

Restant à votre disposition, soyez certain de mon entier soutien.
Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments
les meilleurs.

Monsieur Bertrand MAZEL
Président du Syndicat des Riziculteurs de France et Filière
Mas du Sonnailler n°80
VC 108 de Gimeaux
13200 ARLES



Situation des riziculteurs de Camargue

Question n°08262 adressée à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
Journal officiel du 26/09/2013

M. Jean-Noël Guérini appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sur la situation difficile des riziculteurs camarguais. En 2012, 21 000 hectares de terre agricoles ont été cultivés en riz en Camargue, produisant 122 000 tonnes de riz brut, soit environ la moitié de la consommation des Français qui se monte à 250 000 tonnes. En 2013, suite à un printemps très pluvieux aux températures nettement inférieures aux moyennes, non seulement la récolte du riz camarguais sera retardée d'au moins deux semaines, mais la production devrait chuter sensiblement. En conséquence, il lui demande quelles mesures compensatrices pourraient être envisagées pour aider les riziculteurs de Camargue à atténuer les pertes.